

- Les activités veillent à concilier le plaisir et les aspects thérapeutiques :
- > Les jeux et stimulation cognitive : musique, ateliers de mémoire, métaphore, jeux de lettres, permettent de travailler le vocabulaire, la mémoire des mots.
- > **Les activités manuelles** permettent d'entretenir la mémoire gestuelle.
- Les fêtes, anniversaires, saisons sont célébrés pour donner des repères dans le temps.
- > **Les sorties** permettent de développer les repères dans l'espace.

Les tarifs

- Les prix de journée en vigueur comprennent :
- > Un prix de journée d'hébergement
- > Un prix de journée dépendance

Ces frais sont à la charge de la personne. Ils peuvent être pris en charge partiellement ou en totalité par le Conseil Général dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile.

Un transport aller/retour est assuré par l'établissement selon le lieu de résidence de la personne concernée et son état de dépendance.

Les Tilleuls

Accueil de Jour

pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

ou de troubles apparentés



La Maison Blanche

24 rue de la Maison Blanche 90500 Beaucourt Tél. 03 84 57 19 00 mb@maisonblanche90.fr

www.fondation-arcenciel.fr





Accueil de 10h à 16h du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

Tel. 03 84 57 19 17



L'Accueil de Jour **Les Tilleuls** accueille, au rez-dechaussée du bâtiment Le Tulipier, des personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à leur domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.



D'une capacité de 14 places, les personnes peuvent être accueillies **une ou plusieurs journées par semaine.**

Accessible de plain-pied et sécurisé, ce lieu de vie chaleureux est équipé d'une cuisine équipée, de plusieurs espaces d'activités et de détente et d'un espace extérieur sécurisé.



- Un soutien thérapeutique à la personne accueillie
- > **Offrir** aux personnes accueillies une prise en charge adaptée
- > Proposer des activités diversifiées
- > Maintenir le lien social
- > Favoriser l'autonomie



- Un soutien aux familles
- > **Permettre** un temps de répit aux aidants familiaux
- > Repérer les situations d'usure
- > **Proposer** aux familles des moments d'information et d'échanges